

La gestion du patrimoine des mineurs

Droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des notaires, avocats et magistrats (6h)

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

Tarif pour les professionnels :

80 euros pour la demi-journée - 150 euros pour la journée

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt « Gare Saint-Jean », prendre le tram Ligne C direction « Cracovie », descendre à l'arrêt « Porte de Bourgogne », puis prendre le tram Ligne A direction « Le Haillan Rostand », descendre à l'arrêt « Hôtel de Ville »

Contacts

IRDAP
Secrétariat
T 05 56 84 85 82
irdap@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : irdap.u-bordeaux.fr

La gestion du patrimoine des mineurs

Le vendredi 8 novembre 2019

> 8H45 – 17H00

Amphi Duguit – Pôle juridique et judiciaire
Place Pey Berland



Direction scientifique :

Frédérique Julienne

Maître de conférences
Université de Bordeaux

Renseignements / inscriptions :

irdap@u-bordeaux.fr

Colloque

Organisé par l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (IRDAP) de l'université de Bordeaux

En partenariat avec :

IRDAP
Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine / **université de BORDEAUX**



DROIT & PATRIMOINE

CERFAPS

Centre européen de recherches en droit des familles, des assurances, des personnes et de la santé

Matinée :

Les acteurs de la gestion du patrimoine des mineurs

Sous la présidence de :

F. Lacassagne, avocate, Barreau de Bordeaux,
Présidente du CRIC

8h45 OUVERTURE

9h00 Fallait-il uniformiser le régime de l'administration légale?

I. Maria, professeur, université de Grenoble

9h30 Le droit légal de jouissance des parents en question

F. Julienne, maître de conférences, HDR, université de Bordeaux

10h00 L'autonomie du mineur dans la gestion de son patrimoine

J-M. Plazy, professeur, université de Bordeaux

13h30 Pause café

11h00 Les conflits d'intérêts : le rôle de l'administrateur ad hoc

A. Gouttenoire, professeur, université de Bordeaux, directrice du CERFAPS et directrice de l'Institut des mineurs

11h30 La mission du juge des tutelles aujourd'hui

M. Saunier, magistrate, coordinatrice de formation pour les fonctions de l'instance à l'ENM

Après-midi :

La mise en œuvre de la gestion du patrimoine des mineurs

Sous la présidence de :

M. Massie, Président de la Chambre départementale des notaires de la Gironde

14h00 Le mineur et le droit des successions et des libéralités

N. Peterka-Borgniet, professeur, université Paris-Est Créteil (UPEC, Paris 12)

14h30 Le mineur et le droit bancaire

J. Lasserre Capdeville, maître de conférences, HDR, université de Strasbourg

15h00 Le mineur et le droit des sociétés

M. Laroche, professeur, université de Rouen Normandie

15h30 Discussions avec la salle

16h00 RAPPORT DE SYNTHÈSE

H. Lécuyer, professeur, université Panthéon-Assas (Paris II)